



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 septembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 25

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Monique BAYARD	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Projet Voie Des Talents « filière santé » - Demande de subvention

Le HUB Emplois et Compétences des Industries de Santé organise la 1ère édition de la Voie des Talents dédiée aux métiers et formations de la filière industries de santé, les 2 et 3 octobre 2023 à l'UFR Sciences de santé de Dijon.

Cet événement qui associe les branches professionnelles (LEEM pour le médicament, SNITEM pour les dispositifs médicaux) est à destination des publics scolaires et demandeurs d'emplois.

Les objectifs sont de trois ordres :

- Promouvoir les métiers des industries de santé
- Valoriser les entreprises de santé et l'offre de formations du territoire métropolitain
- Mobiliser des nouvelles modalités de découverte des métiers et des compétences, ludiques, pédagogiques et attractives.

L'opération dispose d'un budget global de 64 000 € (joint en annexe) pour construire 2 parcours industriels didactiques, l'un pour le médicament, l'autre pour le dispositif médical qui permettront de simuler et représenter les métiers des principales étapes depuis la recherche et développement, à la distribution en passant par la fabrication et le contrôle qualité en laboratoire.

Le Pole BFCare qui en assure le portage technique et le cofinancement pour le compte des partenaires a sollicité une subvention de 12 000 € auprès de Dijon métropole par courrier en date du 15 mai 2023. La Région Bourgogne-Franche-Comté a été sollicitée pour un montant de subvention de 10 000 €.

Cette demande de subvention de 12 000 € est inscrite au budget prévisionnel 2023.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** au Pole BFCare, une subvention de 12 000 € au titre du projet HUB Emplois & Compétences des Industries de Santé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et **à signer** tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN POUR : 40 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 15 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN